

néral auraient eue, s'ils en avaient été chargés, à mettre le commandant en chef de l'armée du Rhin en relations directes avec le gouvernement de la Défense nationale.

Mouth, aujourd'hui sous-lieutenant de cavalerie, part de Metz le 25 août, envoyé en mission du côté de Forbach. Il arrive jusqu'à Boulay, parcourt les campements ennemis de la rive droite et revient le 1<sup>er</sup> septembre à Metz, où il rend compte au maréchal des renseignements qu'il a pu recueillir.

Peu de temps après, il est de nouveau envoyé en reconnaissance, et réussit à pénétrer dans le camp ennemi, où il reste jusqu'à la fin du blocus sans pouvoir rentrer à Metz.

Tingry déclare avoir été chargé de traverser quatre fois les lignes de l'ennemi pour en connaître les positions à Sainte-Barbe, à Courcelles, à la côte Sainte-Blaise. Il aurait reçu une cinquième mission du lieutenant Charet, celle d'aller chercher à Jussy le sieur Macherez, que le maréchal, au dire du témoin, *voulait voir à tout prix*. Il fut fait prisonnier, parvint à s'échapper et rentra à Metz.

Altenburger est arrivé à Metz, le 18 août, avec une dépêche du commandant supérieur de Bitcher pour le général Coffinières. Il ne peut préciser le nombre de ses sorties, mais il est certain d'avoir été envoyé en mission le 30 août, le 9 et le 20 septembre. Il a d'ailleurs été très-souvent envoyé au dehors, par le général Jarras et par le commandant Samuel. Dans une de ses courses il est arrivé à deux kilomètres de Thionville, et a fait connaître en rentrant que l'armée allemande accentuait un mouvement bien prononcé vers Sedan.

Crusem fait pour son compte un premier essai de sortie au commencement de septembre et arrive à Jouy, d'où il rapporte du sel.

Peu de temps après, il est envoyé en reconnaissance par le lieutenant Charet. Il parcourt tous les villages de la rive droite de la Moselle occupés par l'ennemi, et rentre à Metz quelques jours après avec des renseignements très-détaillés sur les positions de l'armée allemande, et un journal qu'il s'est procuré en chemin.

Le 5 octobre, on le charge d'aller porter une dépêche à Thionville. Malgré son laisser-passer, il éprouve de grandes difficultés aux avant-postes français, dont les menaces le forcent à se sauver sans précautions à travers champs.

Il cherche un refuge à Saint-Remy et tombe, en franchissant un mur de clôture, sur quelques soldats français qui le font prisonnier.

Relâché le 17 octobre, après quelques jours d'une dure captivité, il va à Boulay, de là à Luxembourg, où les nouvelles qu'il apporte sont fort mal accueillies. Le 21 octobre, il repart pour Metz avec deux journaux français et réussit à rentrer dans la place le 27.

Enfin le sieur Ehrmann, dit Nabor, fit pour des

intérêts privés trois voyages de Saint-Avold à Metz, le 26 août, le 4 et le 13 septembre.

Nous n'insisterons pas davantage sur les témoignages recueillis par l'instruction au sujet de la possibilité de franchir les lignes ennemies; il suffit d'ailleurs d'ouvrir le registre des renseignements tenu à l'état-major général pour constater que ses agents ont pu journalièrement pénétrer dans le camp ennemi et rapporter à Metz des nouvelles du dehors. Il suffisait de les diriger vers l'intérieur du pays pour se mettre en relation avec le gouvernement de la Défense nationale.

Un autre mode de communications s'offrait d'ailleurs au maréchal. Dès le 2 septembre, M. Jeannel, pharmacien en chef des ambulances, obtenait du général Jarras l'autorisation de construire et de lancer un nombre illimité de petits aérostats destinés à emporter des correspondances.

« Du 5 au 15 septembre, écrit M. Jeannel dans le rapport qu'il adressait le 4 janvier 1871 au ministre de la guerre, j'ai envoyé quatorze de ces petits ballons qui ont emporté en tout trois mille dépêches; sur ce nombre, d'après des renseignements certains, sept au moins ont porté à destination les lettres dont ils étaient chargés.

A partir du 15 septembre, un service régulier de ballons-poste était organisé par les soins du génie militaire. Un ordre du maréchal en date du 13 en informe les troupes et donne des instructions de détail pour ce mode de correspondance. Un premier ballon était lancé le 16 septembre, emportant environ huit mille billets, et jusque vers le milieu d'octobre, les correspondances privées furent expédiées de Metz par cette voie.

Plusieurs de ces ballons ont été recueillis sur divers points du territoire et on a constaté avec étonnement qu'il ne s'y trouvait aucune dépêche du commandant en chef de l'armée. Le maréchal Bazaine reconnaît en effet qu'il n'a pas utilisé ce mode de communication.

« On ne pouvait, dit-il, envoyer des dépêches réellement officielles par une voie aussi peu sûre. »

L'instruction prend acte de cette déclaration en faisant observer qu'une dépêche chiffrée pouvait sans inconvénient tomber entre les mains de l'ennemi.

En résumé, l'instruction constate qu'on pouvait déjouer la surveillance des troupes d'investissement, et que le maréchal a même eu, pour communiquer avec l'extérieur, des facilités tout exceptionnelles.

M. André, maire d'Ars, en lui envoyant Pennetier, lui indique qu'il est prêt à lui servir d'intermédiaire. Le maréchal ne répond pas, et M. André en conclut que son concours est inutile.

Le maréchal peut jusqu'au 25 septembre disposer d'un canal souterrain qui le met facilement et sûrement en communication avec l'extérieur. Il l'a su ;

L'instruction constate qu'il n'a pas jugé utile de s'en servir.

Le lieutenant Archambeau, rentré à Metz par cette voie, apporte un laisser-passer de l'autorité allemande qui permet de circuler librement au milieu du camp ennemi. Ce laisser-passer n'est pas utilisé.

Chaque jour des agents secrets sortent du camp retranché; deux fois seulement, le 15 et le 25 septembre, le maréchal essaye de faire parvenir un message insignifiant au gouvernement de la Défense nationale. Enfin un service régulier de ballons-poste fonctionne pendant plus d'un mois sous les yeux du maréchal et par son ordre, sans qu'il essaye d'en faire usage.

De cet ensemble de faits, il résulte que le maréchal a connu en temps utile la ferme volonté du pays de résister à l'invasion, mais que tout en proclamant officiellement la constitution du nouveau gouvernement, il n'a pas voulu s'associer à ses efforts.

Continuant après le 4 septembre le rôle indépendant qu'il s'était déjà attribué vis-à-vis de l'empereur, il a poursuivi sans jamais varier cette politique toute personnelle que l'ennemi s'empressa d'exploiter en flattant son orgueil et en feignant d'entrer dans ses vues.

#### CHAPITRE X

##### Communications du gouvernement de la Défense nationale avec le maréchal Bazaine.

Les dépositions de M. le général Le Flô, de MM. Gambetta, Tachard et de Kératry font connaître les nombreux efforts tentés par le gouvernement de la Défense nationale pour se mettre en relations avec le maréchal.

Le général Le Flô déclare que dès les premiers jours de son entrée au ministère, qui eut lieu le 6 septembre, il s'occupa de faire connaître à Metz la constitution du nouveau gouvernement, et de notifier au maréchal Bazaine sa propre nomination. Parmi les émissaires qu'il a expédiés directement, le général cite un sieur Jacob, sur la déposition duquel nous reviendrons plus loin.

D'autres dépêches, envoyées dans le même but, ont été confiées par le ministre à M. de Kératry qui, en sa qualité de préfet de police, disposait d'agents très-sûrs. Le général Le Flô affirme qu'il n'a d'ailleurs négligé aucune occasion de faire parvenir au maréchal Bazaine des renseignements sur la situation politique et militaire de la France, mais il n'a pas la certitude que ses dépêches soient arrivées.

« Cette absence de nouvelles et le silence du maréchal, ajoute le général Le Flô dans sa déposition, étaient devenus pour moi un sujet de vagues et graves inquiétudes, qui s'accrurent encore lorsque parvint à Paris, peu de jours

« avant l'investissement, l'avant-veille peut-être, la nouvelle officielle qu'un ballon, parti de Metz et tombé dans les environs de Toul, je crois, contenant plus de 6,000 lettres, ne donnait aucune information sur la situation de notre armée et ne renfermait pas un seul mot du maréchal Bazaine.

« A mes angoisses patriotiques se joignait une mortelle inquiétude: mon fils, capitaine au 66<sup>e</sup> de ligne, était dans Metz; j'adressai sur-le-champ une dépêche au sous-préfet qui avait donné la nouvelle, pour le prier de s'assurer personnellement si parmi les 6,000 lettres il ne s'en trouvait réellement aucune pour moi, soit de mon fils, soit du maréchal Bazaine. La réponse du sous-préfet fut catégorique: « J'ai lu moi-même, écrit-il, toutes les lettres, plus de 6,000; il ne s'y trouve pas un mot à l'adresse du ministre de la guerre: ni du maréchal, ni de son fils. »

« Pour ce qui me concerne et comme ministre de l'intérieur, a dit M. Gambetta dans le cours de l'instruction, j'ai envoyé, pendant le temps que je suis resté à Paris, divers émissaires des deux sexes, auxquels j'avais confié une lettre manuscrite pour le maréchal Bazaine, et la collection des décisions officielles prises par le gouvernement depuis le 4 septembre. Je vous représente copie d'une de ces lettres manuscrites remises au sieur Lebas, qui parlait parfaitement bien l'allemand et qui était comédien de profession :

« 23 septembre.

« Monsieur le maréchal,

« Je confie cette lettre à un émissaire qui se propose de traverser les lignes ennemies et de pénétrer jusqu'à vous par la Belgique et le Luxembourg. M. Lebas se fait fort de rentrer à Paris à bref délai, et de rapporter de vos nouvelles. Je n'ai pas besoin de vous dire quel prix nous attachons au succès de cette entreprise. Depuis le 4 septembre, Paris est debout et en haleine, décidé à se défendre jusqu'à la dernière extrémité; chaque jour il donne de nouvelles preuves de ses mâles intentions, mais, pour briser le cercle qui l'étreint, Paris compte sur l'armée de Metz et sur celui qu'on a pu justement appeler le glorieux Bazaine.

« Le ministre de l'intérieur,

« Signé: LÉON GAMBETTA. »

« Ces tentatives ont été répétées par moi en vain jusqu'au jour de la catastrophe. J'avais spécialement chargé M. Testelin, préfet et commissaire du département du Nord, le préfet de Mézières, les sous-préfets de Neufchâteau, et M. Tachard, notre ministre à Bruxelles, de multiplier les émissaires dans la direction de Metz pour aller porter au maréchal Bazaine des nou-

« velles exactes du pays et des volontés du gouvernement. Je n'ai jamais su si le maréchal avait reçu nos envoyés, ce qui m'a paru inexplicable en présence des faits que je vais vous signaler.

« En effet, les mesures que nous avions prises pour entrer en communication avec l'armée de Metz étaient de même ordre que celles que nous avions à prendre pour entrer en relations avec les autres corps d'armée et les autres places cernées par l'ennemi, notamment Strasbourg, Bitche, Toul, Verdun, Belfort et Mézières.

« Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces divers exemples, c'est ce qui s'est passé à Phalsbourg, à Bitche et à Belfort. Nous sommes restés en communication constante avec Belfort, à telles enseignes que le colonel Denfert me faisait ses rapports mensuels; à Bitche, les rapports ont été tels, que non-seulement nous avons reçu des nouvelles circonstanciées de l'état de la place et de la garnison, et fait verser la solde par l'intermédiaire de M. le consul de France de Drée, mais qu'à la suite de promotions faites par le commandant de la place dans les cadres inférieurs, il a pu nous céder et nous envoyer des officiers.

« En présence de pareils résultats obtenus par la volonté et l'énergie d'une poignée d'hommes, il nous a paru toujours inexplicable de n'avoir jamais reçu de Metz aucun indice de l'arrivée de nos envoyés, ni aucun message du maréchal Bazaine. Ce qui achevait de jeter l'esprit dans la plus cruelle angoisse, c'est qu'il est arrivé plusieurs fois que des ballons lancés et partis de Metz sont venus tomber en terre française chargés de lettres et de dépêches privées, mais ne contenant jamais la moindre pièce officielle, la moindre ligne émanant du commandant en chef. En somme, pendant les cinquante-quatre jours qui ont séparé le 4 septembre du 29 octobre, le maréchal n'a fait parvenir au gouvernement de la Défense nationale qu'une seule communication par trois émissaires, MM. Valcourt, Prieskewitch et un troisième, dont je ne pourrai vous donner le nom. Ces trois messagers sont parfaitement arrivés à Tours, porteurs de la fatale nouvelle, de telle sorte que l'on dirait que M. le maréchal n'a songé au gouvernement que pour lui apprendre qu'il a capitulé, mais prouvant par là que, s'il s'y fût pris plus tôt, les communications auraient été rétablies. »

M. Tachard, ministre de France à Bruxelles pendant le blocus de Metz, déclare qu'à partir du 4 septembre jusqu'à la capitulation de Metz, il a fait de nombreuses tentatives pour entrer en communication avec le maréchal Bazaine. « Ces tentatives, dit-il dans sa déposition, se sont renouvelées onze fois à ma connaissance. — Je dois ajouter que, sur ces onze émissaires, quatre seulement m'ont paru sérieux, à l'épreuve...

« La seconde tentative venue à ma connaissance

n'émane pas de mon initiative. Deux marins, envoyés par le gouvernement et portant des lettres de créance, ont dû entrer dans Thionville. — Après des tentatives infructueuses pour pénétrer à Metz, ils ont dû y renoncer et je les ai vus à leur retour à Bruxelles.

« La troisième tentative a eu lieu à ma connaissance par l'initiative d'une femme dévouée à la France, dont je ne crois pas pouvoir faire connaître le nom aujourd'hui. Cette personne, d'une haute respectabilité, obtint d'un Anglais, connu par son excentricité, de tenter comme aventure d'entrer dans Metz avec des dépêches authentiques. Sa tentative, après un séjour de quelque temps parmi les Prussiens, coïnciderait, suivant son dire, avec un engagement qui aurait eu lieu à Ladonchamp (7 octobre). Après avoir réussi à se jeter entre les mains d'une grand'garde française, il fut rejeté sur les lignes prussiennes par l'officier qui la commandait, celui-ci le prenant sans doute pour un espion de l'ennemi.

« Les tentatives suivantes sont dues à l'initiative de M. de Cussy, consul de France à Luxembourg, qui, bien que dépendant de la légation de la Haye, me donna le concours le plus dévoué. Ici se place un nouvel effort tenté par une Française, femme d'une naissance distinguée qui, dans le but apparent d'aller donner des soins à son frère blessé à Metz, séjourna dans le camp prussien, où elle fut accueillie avec égards. Après avoir essayé vainement de franchir les lignes, elle se vit obligée de renoncer à son projet.

« De toutes les tentatives venues à ma connaissance ou provoquées par moi, celle qui me parut présenter plus de chance de réussite est due à l'intervention de M. Regray, directeur général du chemin de fer français Belgique, qui, à ma demande réitérée de chercher dans son personnel un homme dévoué pour communiquer avec Metz, m'amena, le 18 octobre, un employé de la voie. — Cet homme, qui connaissait parfaitement le pays, ne réussit pas à pénétrer dans Metz. »

Nous trouvons enfin dans la déposition de M. de Kératry des détails sur une des dépêches adressées au maréchal Bazaine, détails sur lesquels il est essentiel d'appeler l'attention.

« Le ministre écrit devant moi, dit ce témoin, sur un papier restreint, au maréchal Bazaine.

« Dans cette lettre, il lui disait que Paris et la province s'organisaient pour la défense, qu'il savait sans doute déjà la chute de l'Empire, la formation du nouveau gouvernement, et que nous étions de cœur avec lui pour la résistance de l'armée de Metz.

« Je rentraï à la préfecture.

« J'écrivis moi-même une lettre pour le maréchal, dans laquelle je donnais des nouvelles de la santé de sa femme que j'avais vue et que j'avais fait protéger dans son départ pour Tours. Mon billet ne contenait pas un mot de politique; mon chef de

cabinet me roula ces deux plis en une cigarette qui fut remise le soir même à un maire expédié à Metz. »

Par suite des dépositions du général Le Flô, de M. Gambetta et de M. de Kératry, l'instruction a dû porter ses recherches sur les émissaires Clarke, Jacob, Lebas et Donzella.

Clarke, parti de Paris le 11 septembre avec une dépêche du général Le Flô et une lettre de madame la maréchale Bazaine annonçant son intention de se retirer dans un couvent, fut arrêté dans les environs de Longwy par l'ennemi. Lebas n'a pas encore été retrouvé.

Quant à Jacob, il quitta Paris le 12 septembre, porteur de la dépêche du ministre de la guerre, et, passant par la Normandie, la Picardie et la Belgique, il arrive à Longwy le 15 du même mois.

Le 16, il s'avance dans la direction de Metz jusqu'à Hancourt et rencontre deux militaires déguisés. Ils venaient, disaient-ils, de Metz, et ils lui affirmèrent qu'on y connaissait le désastre de Sedan et l'établissement du nouveau gouvernement. « Dès lors, dit le témoin, ma mission me parut avoir beaucoup moins d'importance, et je la confiai à un ouvrier sans travail. »

L'instruction a pu retrouver l'émissaire du sieur Jacob : c'est le sieur Humbert (Alexis), cocher de M. le baron d'Huart.

Cet agent partit pour Metz, par Briey, et arriva à Saulny. Après une tentative infructueuse pour franchir les avant-postes prussiens, Humbert se décida à placer la note destinée au maréchal Bazaine dans une bouteille qu'il abandonna au cours de l'eau, après avoir fait des signaux auxquels répondirent quelques Français qui se trouvaient dans les saules, à environ 300 mètres au-dessous.

Tels sont les seuls renseignements que l'instruction ait pu recueillir sur la dépêche remise par le général Le Flô au sieur Jacob. Quant au marin Donzella, il part de Paris le 13 septembre, à neuf heures du soir, avec la dépêche roulée en cigarette qui lui a été confiée par M. de Kératry, et qui confie, avec le billet du préfet de police, la dépêche du ministre de la guerre dont il a été question ci-dessus.

Donzella arrive de Luxembourg le 15 septembre, gagne Beltemburg, passe à Ottange, Havange, Hayange, essaye trois fois de franchir les lignes ennemies pour gagner Metz, et, ne pouvant pas réussir, se rabat le 18 sur Thionville. Ne connaissant pas le pays, il demande un guide au colonel Turnier, mais son accent corse est trop compromettant, personne ne veut partir avec lui. Il remet sa dépêche au commandant de place de Thionville, et repart lui-même pour Tours avec une dépêche du colonel Turnier, qui donnait des nouvelles de Metz, arrivées quelques jours avant par ballon. Donzella a affirmé qu'il avait remis à Tours, le 26 septembre, à l'amiral Fourichon, le message du colonel Turnier, mais cette dépêche était sans doute de peu d'import-

tance, car l'amiral n'en a conservé aucun souvenir.

Le colonel Turnier, dans une de ses dépositions, a déclaré qu'il se rappelle avoir reçu une lettre du général Le Flô pour le maréchal Bazaine; il affirme qu'il l'a expédiée à Metz, et que l'émissaire à qui il l'a confiée n'a pas reparu.

Nous trouvons d'ailleurs une preuve de l'arrivée à Thionville de la dépêche Le Flô-Kératry, dans la déposition du maréchal des logis Calarnou, envoyé à Metz, le 15 septembre, par le colonel Turnier.

« Ma mission consistait, dit ce témoin :

« 1<sup>o</sup> A annoncer verbalement au maréchal Bazaine que la République était proclamée en France depuis le 4 septembre 1870;

« 2<sup>o</sup> Que la maréchale et sa fille s'étaient retirées à Tours et étaient en parfaite santé; ce dernier renseignement, ajoute le témoin, avait été donné au colonel Turnier par M. de Kératry;

« 3<sup>o</sup> A demander au maréchal Bazaine des nouvelles du fils du général Le Flô, alors ministre de la guerre;

« 4<sup>o</sup> A prévenir le maréchal Bazaine que le colonel Turnier avait à la disposition du maréchal 96 wagons contenant 1,300,000 rations de biscuit et cinq fois plus de farine. »

Calarnou part de Thionville le 25 septembre, arrive jusqu'à Saulny où il est blessé par un éclat d'obus et fait prisonnier. Il parvient à s'échapper des mains de l'ennemi et rentre à Thionville le 30, sans avoir accompli sa mission.

La dépêche du général Le Flô, remise le 18 septembre au colonel Turnier a, d'après la déclaration de cet officier supérieur, été remise à un émissaire qui n'est pas revenu à Thionville. Le maréchal des logis Calarnou n'a reçu qu'une mission verbale et est rentré le 30 septembre. Le rapprochement de ces deux faits indique que la dépêche du ministre était partie de Thionville avant le 25, jour du départ de Calarnou.

L'instruction ajoute que cette dépêche a dû arriver à Metz antérieurement à cette même date, car le 25 M. le chef d'escadron Guioth fut chargé de conduire aux avant-postes un paysan de Donchery, porteur d'une lettre adressée à madame la maréchale Bazaine, à Tours.

Il est difficile de s'expliquer comment le maréchal Bazaine a pu connaître la ville où s'était retirée sa famille, s'il n'a pas reçu la lettre de M. de Kératry. Madame la maréchale Bazaine n'avait, à Tours, ni propriété ni lien de parenté qui aient pu lui faire prévoir le choix de cette résidence. On sait qu'elle y a habité dans le couvent des Dames-Blanches.

*Mesures prises par le gouvernement de la Défense nationale pour le ravitaillement de l'armée de Metz.*

Pendant le blocus de Metz, le ravitaillement de l'armée du Rhin a été une des plus graves préoc-

cupations du gouvernement de la Défense nationale, et les plus louables efforts ont été tentés pour faire aboutir cette importante opération.

Le 16 septembre, M. l'intendant Richard recevait la mission de faire arriver dans les places frontières du nord de grands approvisionnements de vivres destinés à l'armée du maréchal Bazaine.

Le 17, parti pour Lille, il se concertait dans ce but avec l'intendance de la 13<sup>e</sup> division militaire, le service des douanes et l'administration du chemin de fer. Il fut décidé que 1,200,000 rations de vivres de toute nature seraient dirigées sur Longwy, et 1,300,000 sur Thionville. Le mouvement dut commencer dans la nuit même.

Le 21 septembre, le lieutenant-colonel Massaroli fut prévenu par l'intendant Richard, et, dans la nuit du 22 au 23, 120 wagons, contenant 6,705 quintaux métriques de vivres de toute espèce, savoir 700,000 rations de biscuit et 1,400,000 rations de riz, sel, sucre et café, arrivaient à Longwy, sous la direction de l'inspecteur principal Bellay.

Ces approvisionnements furent immédiatement transportés de la gare dans la place, et le commandant prit ses dispositions pour pouvoir les faire conduire, au premier signal, sur le point qui lui serait indiqué.

L'opération présenta des difficultés plus sérieuses pour Thionville. La voie, entre cette place et Bettenburg, avait été détruite sur une longueur de 500 mètres; tout l'aiguillage avait été enlevé, et les Prussiens avaient leurs postes dans le voisinage.

Le vérificateur des douanes à Thionville, M. Warly, se chargea d'aller prévenir le colonel Turnier. 1,000 hommes de la garnison de Thionville furent envoyés sur divers points de la ligne, et le 24, à neuf heures du soir, pendant que l'intendant Richard faisait masser les trains derrière le village de Bettenburg, l'inspecteur principal partit avec trois wagons chargés de rails. Il trouva les détachements envoyés de Thionville à leur poste, et fit immédiatement commencer les travaux. La voie fut réparée et, à quatre heures et demie du matin, la circulation était rétablie. L'inspecteur principal revint alors à Heltange et fit partir successivement les trois trains qui portaient les vivres; le 25 septembre, à six heures du matin, ils étaient sous les murs de Thionville. Les Prussiens ne se doutèrent de l'opération qu'en entendant siffler les locomotives au retour.

*Émissaires envoyés pour annoncer au maréchal Bazaine l'arrivée des ravitaillements.*

Le marin Quatrebœuf, envoyé de Paris, le 17 septembre, à la disposition de l'intendant Richard, partait aussitôt après l'arrivée des ravitaillements, accompagné du brigadier douanier Barthélemy.

Après de grands efforts, ils touchaient au but de leur voyage, lorsqu'ils furent arrêtés par l'ennemi et ramenés en dehors de ses campements par la gendarmerie prussienne.

Le lieutenant-colonel Massaroli fait partir ensuite un sieur Bassompierre et Alexis Humbert, qui était déjà de retour de son premier voyage au moulin de Saulny, le gendarme Camus et son fils. Ces deux derniers arrivent jusqu'aux extrêmes avant-postes allemands: Camus père du côté de Saulny, et son fils en avant d'Ars.

En se dérochant aux poursuites des Prussiens, le gendarme Camus apprend que les factionnaires français tirent sur tous ceux qui se présentent et que le maréchal Bazaine ne veut pas communiquer avec l'extérieur.

Effrayé par cette nouvelle difficulté, il renonce à son entreprise.

De son côté, le jeune Camus renouvelait, à diverses reprises, ses tentatives pour pénétrer jusqu'au maréchal Bazaine. « L'ennemi, dit-il dans sa déposition, nous laissait arriver jusqu'aux extrêmes avant-postes; mais là, il nous disait: « Il est inutile que vous alliez plus loin; nous vous laisserions bien passer, cela nous est égal; mais les Français ne vous laisseront pas passer. »

Le colonel Turnier a dû également s'efforcer de faire parvenir à Metz cette importante nouvelle, mais il n'a donné aucun renseignement précis à ce sujet, il s'est borné à affirmer qu'il a expédié à Metz toutes les dépêches qui lui sont parvenues. Malgré les défaillances de mémoire du colonel Turnier, l'instruction a pu établir d'une manière certaine qu'il l'avait fait. Elle a constaté par la déposition du maréchal des logis Calarnou, que, dès le 25 septembre, le commandant supérieur de Thionville s'est empressé d'annoncer à Metz l'arrivée des ravitaillements amenés à Thionville dans la nuit du 24 au 25. Cet émissaire n'est pas le seul qui ait été chargé de cette mission.

Les deux émissaires Marchal et Flahaut, qui sont restés à Metz depuis le 29 août jusqu'à la capitulation, ont été interrogés successivement sur la question de savoir s'ils n'avaient vu arriver pendant le blocus aucun autre émissaire de Thionville.

« Depuis le 28 août, répond le premier de ces témoins, je ne connais qu'un jeune homme de Haute-Yutz qui soit parvenu à rentrer à Metz.

« Je ne me rappelle pas son nom. M. Hum, qui est de son village, vous le fera connaître. Il est arrivé de Metz vers l'époque du combat de Ladonchamp. Il a dû aller rendre compte des nouvelles qu'il apportait à l'état-major général, parce qu'il a dit qu'on lui avait donné cinq francs. »

La déposition de Flahaut a fourni quelques renseignements plus précis.

« Je me rappelle, déclare-t-il, avoir vu arriver à Metz, vers la fin du mois de septembre, un jeune homme de Basse-Yutz qui avait été envoyé

« par le colonel Turnier pour annoncer au maréchal Bazaine qu'il y avait à Thionville et dans les localités environnantes des vivres en abondance pour ravitailler l'armée. Il m'a raconté que les mobiles de la garde nationale de Thionville avaient réussi à faire entrer dans cette place environ cent wagons de vivres de toute nature et qu'il y en avait une immense quantité dans les places voisines, tant sur la frontière de Belgique, à Bettenburg, qu'à Longwy, qui attendaient le moment où l'armée de Metz pourrait venir les prendre. Il avait été chargé de venir annoncer au maréchal Bazaine cette importance nouvelle. Arrêté par les avant-postes prussiens à Mézières, il avait réussi à tromper leur surveillance en buvant avec eux. Je l'ai vu à Metz deux jours après son arrivée. Il m'a apporté des nouvelles de ma femme et de mes enfants qu'il avait vus quelques jours auparavant. Il avait rendu compte de sa mission à l'état-major et avait reçu cinq francs de récompense. Ce jeune homme faisait partie des mobiles du département de la Moselle, son père était ouvrier chez M. Fucher, fabricant de filets, rue de la Vieille-Porte, à Thionville; MM. Hum fils et Jaquelot de Basse-Yutz pourront vous donner son nom.

« Quelques jours après, vers le 3 ou le 4 octobre, ayant l'intention de rentrer à Thionville, j'allai à l'état-major général pour voir si on n'avait pas de dépêche à me confier; je m'adressai à un officier, qui prévint le chef d'état-major. « Un général de petite taille, que je crois être le général Jarras, alla prendre les ordres du maréchal Bazaine et revint une demi-heure après, en me disant :

« Le maréchal n'a pas de dépêche à vous confier; mais voici ce qu'il vous charge de dire au colonel Turnier : — L'armée française va dans quelques jours marcher sur Thionville, pour y prendre les vivres qu'on y a amenés pour la ravitailler. La garnison de Thionville veillera avec soin de manière à reconnaître, lorsqu'elle verra arriver de grandes masses de troupes, si ce sont des troupes françaises, parce qu'il ne faut pas qu'elle fasse feu sur nous. »

Ces renseignements ont permis à l'instruction de découvrir l'émissaire de Basse-Yutz, le sieur Risse, dont la déposition, reçue par commission rogatoire à Nancy, est conçue en ces termes :

« Vers la fin du mois de septembre 1870, le colonel Turuier, de qui j'étais très-bien connu, parce que pendant deux mois j'avais travaillé dans sa maison comme maçon, m'ayant vu passer, m'appela et me demanda si je ne voudrais pas faire une commission pour Metz.

« — Très-volontiers, lui dis-je, et il me confia une dépêche pour le maréchal Bazaine. J'ignore si elle était chiffrée ou écrite, car elle était prête

et cachetée sur son bureau quand il m'y a introduit

« Il ne m'en a pas dit le contenu. Le colonel Turnier me dit : « Si le maréchal vous questionne sur les vivres, vous lui direz que nous en avons un plein convoi. »

« Je cousus la dépêche dans le dos de mon gilet et je partis le même jour vers quatre heures du soir. La langue allemande m'étant familière, je réussis assez bien à me tirer des mains des Prussiens toutes les fois que je fus arrêté, ce qui m'arriva assez souvent. Je n'arrivai à Metz que le lendemain vers dix heures.

« Je me rendis aussitôt au quartier général; le maréchal Bazaine s'y trouvait. Un officier d'état-major m'introduisit dans son bureau. Aussitôt entré, j'enlevai ma blouse et mon gilet et lui remis ma dépêche. Il la lut et la jeta de côté en haussant les épaules. Puis il me questionna sur les positions des Prussiens. Il me demanda également si à Thionville nous étions bien pourvus. Je lui répondis qu'il était arrivé de Luxembourg un convoi de farines si considérable que nous en avions pour trois ans. Il me donna dix francs et me congédia en me disant que si les affaires tournaient bien, je serais médaillé. — Je suis resté à Metz jusqu'à la fin du blocus. »

Interpellé par le juge d'instruction qui lui demande s'il est bien sûr d'avoir parlé au maréchal Bazaine lui-même :

« Je le crois, répond Risse, car j'ai habité douze ans Paris, où je l'ai vu, et au quartier général il m'a bien semblé reconnaître celui que j'avais vu à Paris. En outre, quand je me suis présenté à l'officier d'état-major, je lui ai demandé si je pouvais voir le maréchal Bazaine, et il me dit : « Je vais voir où il est. » Il resta deux ou trois minutes absent et revint me dire : « Vous pouvez entrer. » Le maréchal est gros; je ne crois pas m'être trompé; du reste, si je revoyais le personnage avec lequel je me suis entretenu, je le reconnaitrais bien. »

La succession graduelle des renseignements et des recherches qui ont amené la découverte du témoin Risse, la concordance de sa déposition reçue à Nancy avec celle de Marchal et de Flahaut, qui n'ont pu avoir depuis le blocus de Metz aucun rapport avec cet émissaire, ne peuvent laisser aucun doute sur l'exactitude de son récit.

Il reste à rechercher maintenant quel pouvait être le contenu de la lettre dont Risse était porteur.

Le colonel Turnier déclare ne pouvoir donner aucune indication sur cette question, la mémoire lui faisant défaut à ce sujet.

Quoi qu'il en soit, il résulte des dépositions de Flahaut et de Risse, que ce dernier a dû partir de Thionville dans le mois de septembre, après l'arrivée du convoi de vivres destiné au ravitaillement

de l'armée de Metz, qui eut lieu dans la nuit du 21 au 25. Son voyage s'est donc effectué du 25 au 30 septembre. Calarnou était parti de Thionville le 25.

— Le colonel Turnier envoie donc en même temps deux émissaires, l'un chargé d'une mission verbale, l'autre porteur d'une lettre dont il ne connaît pas le contenu. — Il est difficile d'admettre que cette lettre ne soit pas la reproduction des nouvelles confiées de vive voix au premier agent. La lettre Risse ne pouvait être que la reproduction de cette même dépêche qui, ainsi que nous l'avons vu précédemment, avait déjà dû arriver à Metz avant le 25 septembre par une autre voie.

Cette lettre annonçait en outre l'importante nouvelle de l'arrivée à Thionville des 96 wagons de vivres expédiés par l'intendant Richard.

La recommandation faite à Risse au moment de son départ l'indique de la façon la plus nette :

« Si le maréchal vous questionne sur les vivres, lui dit le colonel Turnier, vous lui répondrez que nous en avons un plein convoi. »

Le commandant supérieur de Thionville prévoyait avec raison que la lecture de son message amènerait la conversation sur ce sujet, et, en effet, le maréchal Bazaine, après avoir lu sa lettre (qu'il jette de côté en haussant les épaules, dit le témoin Risse), demande à ce dernier si Thionville est bien approvisionné. « Il est arrivé de Luxembourg, répond l'émissaire, un convoi de vivres si considérable que nous en avons pour trois ans. »

La déposition de Flahaut confirme ce fait capital.

Risse lui a fait connaître à Metz le but de sa mission.

Il lui a raconté la manière dont on s'y est pris pour amener à Thionville des approvisionnements considérables pour ravitailler l'armée. Il lui dit qu'il avait vu le maréchal Bazaine, auquel il avait transmis cette importante nouvelle. Quelques jours après, le général Jarras, après avoir pris les ordres du maréchal, charge Flahaut d'aller prévenir le colonel Turnier que, sous peu, l'armée va marcher sur Thionville pour prendre les vivres destinés à son ravitaillement.

Ces témoignages établissent de la manière la plus catégorique que le maréchal Bazaine a connu avant le 1<sup>er</sup> octobre les efforts tentés par le gouvernement de la Défense nationale pour prolonger l'existence de l'armée de Metz.

Il n'entre pas dans le cadre de ce travail spécial aux communications de rechercher ce qui a été fait pour répondre à cet appel; nous nous bornerons à rappeler qu'une partie des troupes engagées le 7 octobre ont reçu l'ordre de marcher sans sacs, et par suite le maréchal ne comptait pas ce jour-là, comme il le dit aujourd'hui dans son interrogatoire, profiter des chances du combat pour tenter de percer si elles lui paraissaient favorables.

En résumé, comme nous l'avons dit dans la

deuxième partie du rapport, le gouvernement de la Défense nationale s'est empressé de notifier au maréchal Bazaine son avènement au pouvoir. Il lui a indiqué la ferme intention de résister à l'invasion et de repousser les exigences de l'ennemi, sans mettre en doute qu'il ne partageait un sentiment si naturel.

Grâce aux habiles mesures prises par l'intendant Richard et au concours patriotique de la compagnie de l'Est, il a pu, dès le 25 septembre, faire arriver à Thionville et dans les places voisines des approvisionnements considérables pour ravitailler l'armée.

De nombreux émissaires ont été envoyés à Metz pour faire connaître au commandant en chef de l'armée du Rhin les intentions du gouvernement et les mesures qu'il avait prises pour venir à son aide.

L'instruction constate que le maréchal a dû recevoir, avant le 25 septembre, la dépêche du général Le Flô, puisqu'il connaissait à cette date la nouvelle résidence de sa famille; avis qui lui avait été envoyé de Paris, en même temps que la dépêche du ministre, une première fois le 11 septembre, par madame la marquise Bazaine, et le lendemain par M. de Kératry.

Quelques jours après, l'émissaire Risse apportait au maréchal Bazaine la confirmation de ce premier message et le prévenait en même temps que des ravitaillements considérables étaient arrivés, pour son armée, à Thionville et dans la place voisine.

Le maréchal Bazaine connaissait donc les résolutions énergiques du gouvernement et les ressources mises à sa portée, lorsque, après l'échec de l'intrigue Régnier, il entra de nouveau en pourparlers avec l'ennemi, sans même tenter un effort définitif pour prolonger l'existence de son armée.

## CHAPITRE PREMIER.

### Considérations générales.

#### Exposé de la question.

Le 16 août 1870, à minuit, comme la bataille de Rézonville venait de finir, le maréchal commandant en chef adressait de Gravelotte à ses principaux lieutenants une dépêche par laquelle il leur notifiait, dans les termes rapportés ici, l'abandon du plan primitif de marche et ses nouvelles instructions :

« La grande consommation qui a été faite, dans la journée, des munitions d'artillerie et d'infanterie, ainsi que le manque de vivres pour plusieurs jours, ne nous permettent pas de continuer la marche qui avait été tracée. »

« Dix jours plus tard, le 26 août, au sein de la conférence qui réunissait autour du maréchal commandant en chef, au château de Grimont, les commandants de corps d'armée, le général commandant la place de Metz et le génie, et

« le général commandant l'artillerie de l'armée, celui-ci annonçait que les ressources dont il disposait en munitions de guerre pour tenir la campagne ne représentaient que la consommation normale d'une seule bataille, et cette révélation bien inattendue (on verra pourquoi plus tard), qui ne fut relevée ni contredite par personne, semble avoir presque seule décidé l'opinion générale en faveur d'un séjour prolongé sous les murs de Metz, séjour qui, aux yeux de tous, ne pouvait plus qu'être indéterminé, sinon indéfini, puisqu'on abandonnait, *ipso facto*, toute initiative en subordonnant les tentatives ultérieures aux secours du dehors qu'on avait résolu d'attendre dans une attitude passive, et aux circonstances plus ou moins favorables et prochaines qu'ils pouvaient faire naître. C'était la première fois, depuis le départ de l'empereur, dont les dernières instructions avaient été formelles, que la pensée d'une occupation définitive du camp retranché se faisait enfin jour, à travers beaucoup de réticences, sous la forme d'un système avoué, préconçu, et le principal argument qu'on produisait à l'appui d'une détermination si grave, c'était encore l'insuffisance des munitions. »

Ainsi, deux fois, à dix jours d'intervalle, au cours de cette campagne, la question décisive du chiffre des approvisionnements nécessaires fut posée, deux fois elle fut résolue contre les vœux et le salut de l'armée, deux fois la responsabilité du service de l'artillerie se trouva directement engagée dans cette crise. Quelle part lui revient légitimement des causes de nos désastres? C'est ce que l'information devait s'efforcer d'éclaircir par une étude spéciale.

#### Organisation du service de l'artillerie de l'armée du Rhin.

Deux dates dominent la recherche où l'instruction s'engage et concentrent sur elles l'intérêt de la question :

1<sup>o</sup> De quelles munitions l'armée réunie sur le plateau de Gravelotte disposait-elle, le 16 août, à minuit, c'est-à-dire à l'heure même où son chef prenait cette résolution, qui fixait le sort de la campagne; quelles munitions laissait-elle volontairement ce jour-là, derrière elle, dans la place? Pour la clarté d'une semblable étude, il est utile de rappeler sommairement les principes de l'organisation du service de l'artillerie en campagne, tels qu'ils furent appliqués à l'armée du Rhin, et le jeu régulier de ce mécanisme un peu compliqué.

L'armée du Rhin, dans sa constitution primitive, comprenait 7 corps d'armée, une réserve de cavalerie de 3 divisions, une réserve générale d'artillerie, et la garde impériale. — Le 1<sup>er</sup>, le 3<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> corps

comptaient chacun 4 divisions d'infanterie; le 2<sup>e</sup>, le 4<sup>e</sup>, le 5<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup> en avaient chacun trois. La garde formait deux divisions d'infanterie et une division de cavalerie.

L'artillerie de cette armée était ainsi groupée: chaque division d'infanterie avait trois batteries; deux servaient des pièces de 4, la troisième servait des canons à balles, bouches à feu nouvelles, mieux connus sous leur nom usuel, les mitrailleuses.

On avait aussi attaché à chaque division d'infanterie un certain nombre de voitures d'un modèle récent (caissons à deux roues), affectées au transport des munitions pour armes portatives, et plus spécialement destinées à suivre et à ravitailler les troupes pendant le combat; c'étaient les réserves divisionnaires. Batteries et réserves divisionnaires obéissaient d'ailleurs, dans la division, à un officier supérieur d'artillerie, centralisant d'une part, sous l'autorité directe du général commandant, la conduite des opérations militaires de son arme et le service des approvisionnements dans sa division; d'autre part, sous l'autorité d'un officier général de l'arme, les opérations techniques et les rapports particuliers de son service, avec le service général de l'artillerie de l'armée.

Indépendamment de ses batteries divisionnaires, chaque corps d'armée était doté d'une réserve d'artillerie comprenant soit 8 batteries, comme dans le 1<sup>er</sup>, le 3<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> corps, soit 6 batteries, comme dans le 2<sup>e</sup>, le 4<sup>e</sup>, le 5<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup>; deux de ces batteries étaient du calibre 12, et le reste du calibre 4.

Le réapprovisionnement de toutes les batteries, de division ou de réserve, était indistinctement assuré par un parc roulant dit de second approvisionnement, qui contenait aussi des munitions pour armes portatives et devait renouveler ou entretenir l'approvisionnement des diverses réserves divisionnaires du corps d'armée.

Un officier général, qui disposait directement de la réserve d'artillerie du corps, centralisait en outre, avec le concours d'un état-major spécial, d'une part, sous le couvert du commandant du corps d'armée, la direction des opérations militaires de son arme; d'autre part, sous l'autorité du commandant en chef de l'artillerie de l'armée, les opérations techniques et le service spécial des approvisionnements dans le corps.

A chacune des trois divisions de la réserve de cavalerie étaient attachées deux batteries d'artillerie; elles étaient (sauf l'une d'elles, dans la 2<sup>e</sup> division) du calibre 4. Un petit parc devait suivre chaque division; ces trois groupes divisionnaires fonctionnaient isolément comme artillerie de corps distincts.

L'organisation de l'artillerie dans la garde était la même que dans les corps d'armée.

Enfin, toute cette artillerie était encore renforcée par une réserve générale composée de 16 batteries,